

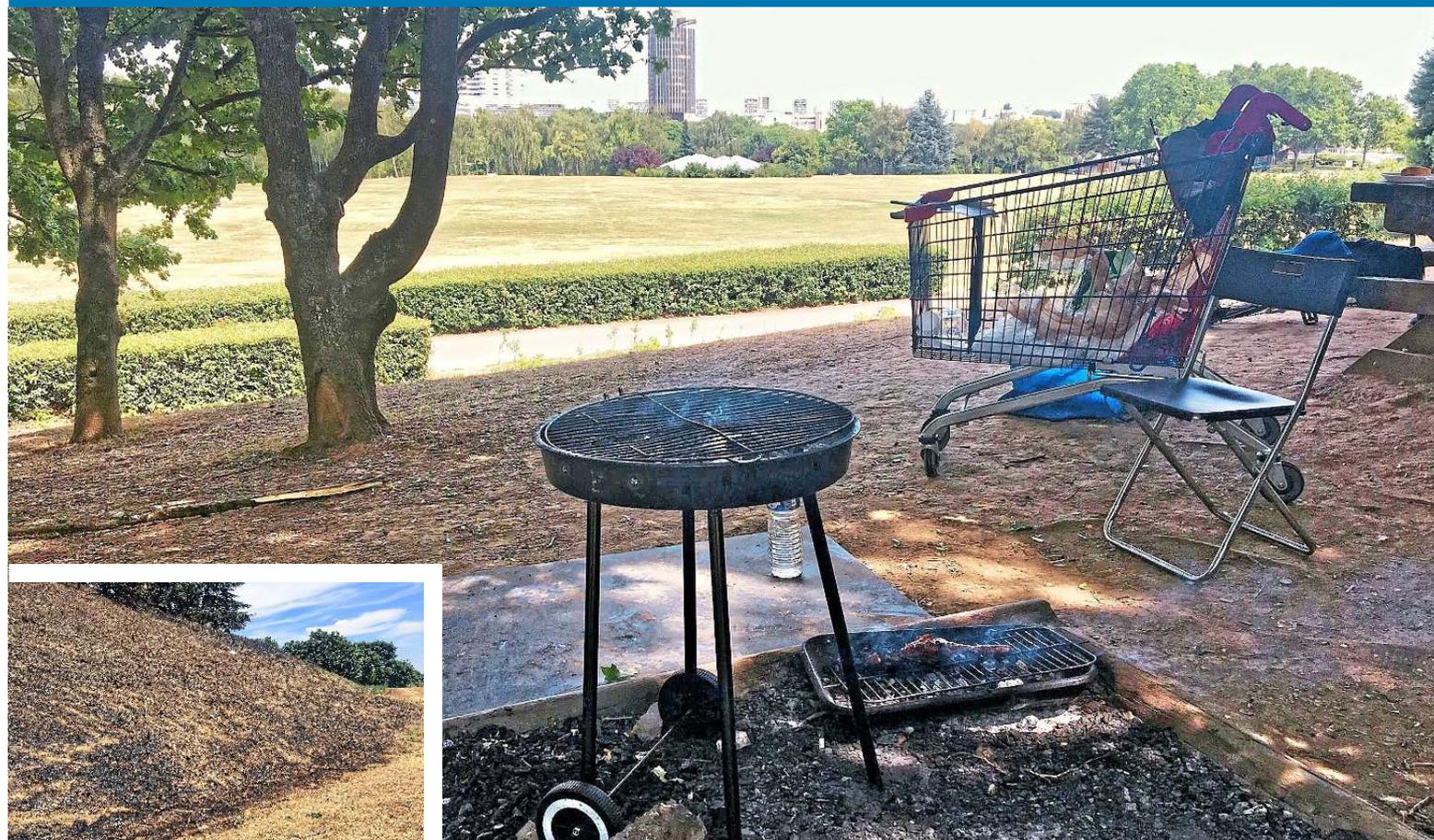
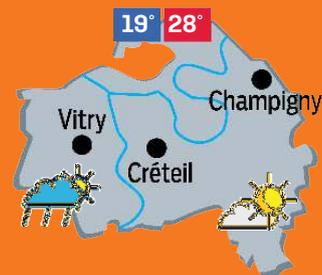
www.leparisien.fr/94

Vos loisirs de l'été

On visite
Samois au rythme
de Django Reinhardt
PAGES IV-V

Val-de-Marne

**SECTEUR
PAR SECTEUR**
l'actualité de votre
département



Pourtant interdits, les barbecues sont légion en période estivale, à l'image de celui-ci, dans le parc de l'île de loisirs de Créteil, où un incendie avait ravagé un hectare de végétation au début du mois (photo en médaillon).

Alerte aux barbecues sauvages

Durant les week-ends de l'été, ils se multiplient. Et sont parfois la cause d'incendies, comme le 6 juillet au parc de l'île de loisirs de Créteil.

SÉCURITÉ

PAR BARTOLOMÉ SIMON

Ce n'est plus qu'une terre brûlée. Aux abords du lac de Créteil, une parcelle des buttes du parc départemental de l'île de loisirs a été dévastée par le feu entre 19 et 21 heures samedi 6 juillet. Bilan : un hectare de végétation calcinée, des arbres touchés et des ruches et nichoirs détruits.

A l'origine du feu ? Un barbecue sauvage. En cette période estivale, ils se multiplient dans les parcs. Ces braseros sont pourtant interdits. Un large panneau à l'entrée du parc le rappelle, à Créteil comme ailleurs. Mais les visiteurs n'en ont cure : sur l'herbe sèche, les marques de cendres forment de multiples cercles grisés.

Dans un courrier daté du 9 juillet, le maire (PS) de Créteil, Laurent Cathala, interpelle la préfecture sur les risques

liés aux barbecues. Il indique que le service Parcs et jardins de Créteil n'en compte pas moins « d'une centaine » abandonnés chaque lundi matin, sur l'île de loisirs et dans le périmètre du lycée Léon-Blum, « dont certains avec des braises toujours en activité ».

Pire : l'édile regrette les dégradations commises par certains usagers pour allumer leurs barbecues. « Les arbres brûlés et les branches arrachées pour faire des feux ne se comptent plus, note-t-il. Les dégâts concernent aussi les grilles d'avaloir du réseau d'arrosage et d'écoulement des eaux, arrachées pour être transformées en grilles de barbecue ».

Ce mercredi-là, un groupe d'adolescents fait rôtir des côtelettes sur un gril improvisé. Des morceaux de viande traînent au fond d'un caddie. La fumée embaume les allées. On leur demande s'ils prennent des précautions. « Bien sûr, explique calmement l'un d'entre eux, enfoncé dans son transat. On place le barbecue en fon-

ction du vent. Quand on part, on l'éteint et on jette du sable sur les braises. »

Insuffisant pour le département, qui pointe le risque de départ de feux accru en période de forte sécheresse. Notamment lorsque le vent se lève. « Nous allons renforcer les contrôles dans nos parcs les week-ends, indique le conseil départemental. Des agents vont veiller à éteindre les barbecues allumés. La signalétique va être renforcée dans les allées. »

**« LE PROCHAIN INCENDIE
POURRAIT ÊTRE
DRAMATIQUE »**
UN MEMBRE DU COLLECTIF
DU LAC DE CRÉTEIL

Des mesures qui contentent enfin le collectif du Lac de Créteil. Sur le site du règlement intérieur du parc de l'île, rappelle le collectif, on constate que « l'utilisation de barbecues ou autres matériels assimilés est interdite ». « Mais dans le parc, il n'y a personne pour surveiller !, s'insurge l'un des

membres. Aucun moyen n'est mis en œuvre pour que les amendes soient appliquées. Et de toute façon, elles ne sont que de 11 €... ».

La gestion de la sécurité des parcs, véritable micmac administratif, relève parfois de compétences communales ou départementales. La préfecture, qui confirme avoir reçu le courrier du maire de Créteil, rappelle que le « gestionnaire de l'équipement [NDLR : le parc de l'île de loisirs] doit faire respecter son propre règlement intérieur ».

Le collectif du Lac de Créteil attend désormais des mesures pérennes afin de dissuader les usagers d'allumer des barbecues. La signalétique, par exemple ? « Il faut la renforcer, elle est quasi-invisible, cingle un de ses membres. Le 6 juillet, le feu des buttes aurait pu prendre sur la nationale voisine s'il avait atteint les arbres qui la bordent. C'est très grave. Le prochain incendie pourrait être dramatique. »

[@LeParisien_94](https://twitter.com/LeParisien_94)



EMPLOI

Les premiers
tours de roue
du « job truck »

P. III

VILLENEUVE- SAINT-GEORGES

Les voleurs
interrompus
deux fois
par des passants

P. III

TRANSPORTS

Jump change
de braquet

P. VIII



LP/JEAN-BAPTISTE QUENTIN

P
Le Parisien